

Communiqué de presse Mise en place des conseils municipaux

L'Association des Maires et des Présidents des Intercommunalités de la Corrèze (ADM19) déplore qu'il puisse exister un doute sur la légitimité des équipes municipales et des candidats élus le 15 mars dernier.

Toutes les communes ont organisé les bureaux de votes en respectant scrupuleusement les recommandations sanitaires imposées pour limiter la propagation du virus et malgré un taux de participation, certes inférieur à celui enregistré aux municipales de 2014, il reste tout de même bien supérieur à ceux d'autres scrutins. Décider d'annuler les résultats du 1^{er} tour des municipales serait bafouer la démocratie, d'autant plus que 80% des conseils municipaux corréziens ont été élus dès le 1^{er} tour.

Alors même que la sortie progressive du confinement est annoncée pour le 11 mai avec une implication importante des maires et des présidents d'intercommunalités, l'ADM19 souhaite que le conseil scientifique national présente ses conclusions sanitaires au plus vite pour permettre l'entrée rapide en fonction des conseils municipaux élus dans leur intégralité le 15 mars.

Qu'il soit également fixé très prochainement la date du 2^{ème} tour des élections municipales et qu'en aucun cas, ne soit envisagé de remettre en cause l'élection des personnes élues, dès le 1^{er} tour, dans les communes de moins de 1000 habitants.

La mise en place rapide des nouveaux conseils municipaux éviterait d'imposer à des élus dont leur mandat aurait dû prendre fin depuis quelques semaines, la poursuite de la gestion complexe de la crise sanitaire et permettrait aux collectivités de participer pleinement à la sortie du confinement en organisant la réouverture des écoles, en votant leur budget et favorisant ainsi la reprise économique en reprenant leurs investissements.

L'ADM19 rappelle qu'elle recueille l'adhésion de toutes les communes et intercommunalités corréziennes et reste le porte-parole des maires et des élus municipaux dans leurs diversités. A ce titre elle souhaite être entendue de l'Etat et demande à tous les parlementaires corréziens de porter son message.

Le Président Jean-Jacques DUMAS
et les membres du Bureau de l'ADM19